

PROTÉGEZ VOS LOGEMENTS DES INONDATIONS

AVANCEMENT ALABRI HABITAT

de 2018 jusqu'au 30 novembre 2025

Dans le cadre des Programmes d'Actions de Prévention des Inondations, obtenez des financements afin de mettre en place des systèmes pour protéger vos habitations.

Carte des dispositifs ALABRI & Nîm'ALABRI

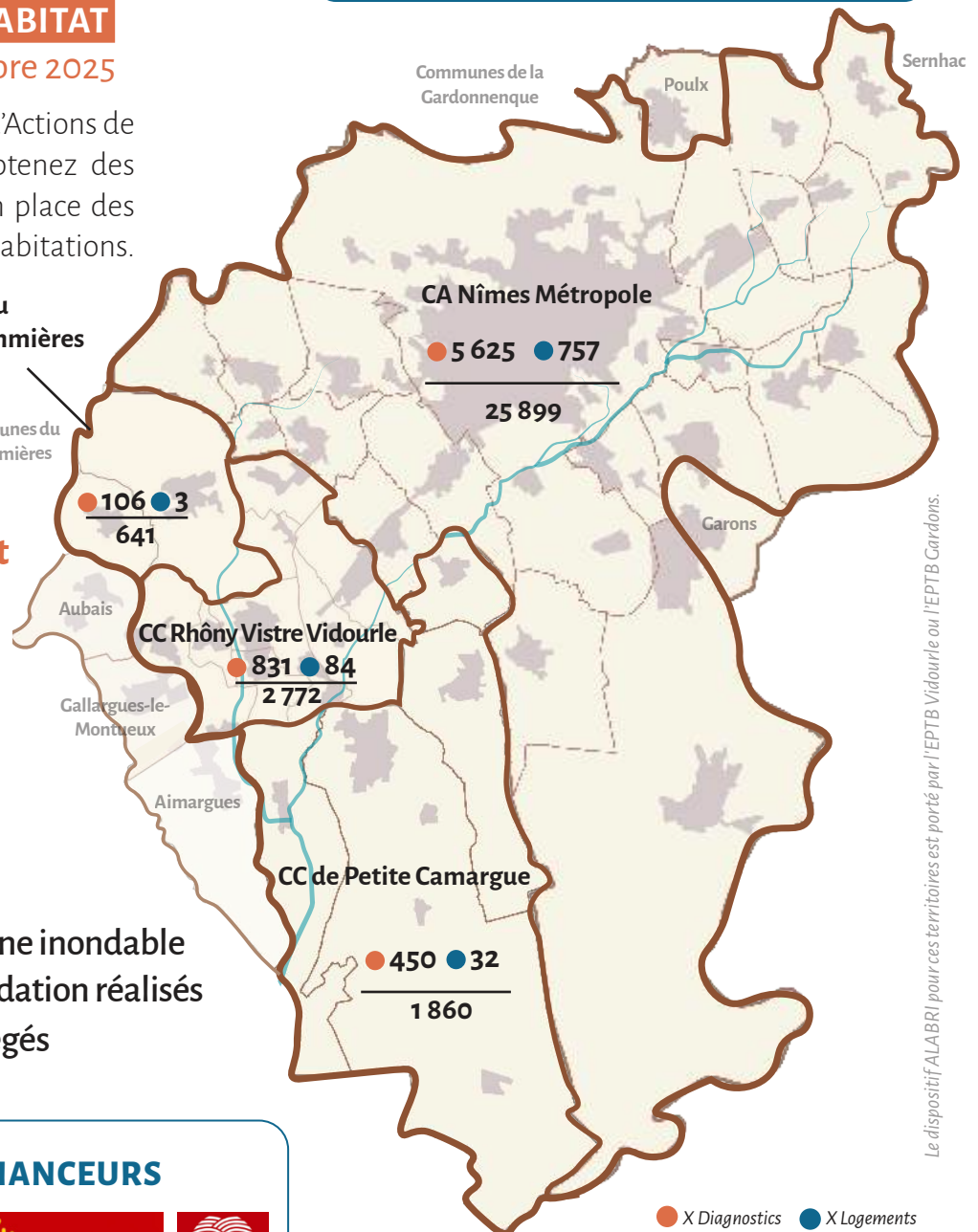
**Accompagnement gratuit
&
Mesures de protection
subventionnées
de 80 à 100%**

TOTAUX SUR LE TERRITOIRE

31 172 Logements en zone inondable

● **7 012** Diagnostics inondation réalisés

● **876** Logements protégés



Le dispositif ALABRI pour ces territoires est porté par l'EPTB Vidourle ou l'EPTB Gardons.



PARTENAIRES ET FINANCEURS



● X Diagnostics inondation réalisés
● X Logements protégés

Nombre de logements en zone inondable